

<http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-boycott-CTREA.html>



Languedoc-Roussillon:boycott CTREA du 31 janvier

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 6 février 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Section régionale
Languedoc Roussillon

Déclaration pour le CTREA Languedoc Roussillon, le 31 janvier 2012

La réduction de l'offre de formation est un fait irréfutable en Languedoc Roussillon, se traduisant par la fermeture des formations par voie scolaire dans l'Enseignement Agricole Public. On en veut pour preuve les suppressions :

- du BEPA et Bac professionnel Viticulture au LPA de Rivesaltes,
- du BEPA et Bac professionnel Secrétariat Accueil au LPA de Rivesaltes,
- du BEPA et Bac professionnel Production Végétale au LEGTA de Castelnaudary,
- du BTS Techniques de Commercialisation au LEGTA de Perpignan Thèze, et au LEGTA de Carcassonne,
- du BTS Technologie Végétale au LEGTA de Montpellier,

Parallèlement, la DGH à hauteur de 227 211 heures d'enseignement en 2007, est réduite de manière drastique à 215 400 heures pour la rentrée 2012, soit une réduction de 5,2% en 5 ans.

En Languedoc Roussillon, depuis la rentrée 2009, la réduction des moyens s'est traduite par la suppression :

- de 23,5 ETPT d'enseignants,
- de 11,2 ETPT d'administratifs et techniciens,
- de 10 Mutations dans « l'intérêt du service »,
- soit une réduction de 7% des personnels en 4 ans.

Au MAAPRAT, la présentation du projet de loi de finances met en exergue depuis 2002, la réduction inconsidérée des ETPT de 12,6 %.

La réforme du lycée, la réforme de la voie professionnelle, la réforme de la formation des enseignants, ont-elles permis une amélioration du service public ?

Bien au contraire, puisque le Ministre a clairement affiché l'objet de ces réformes le 29 septembre 2011 : « Ces suppressions de postes ont été établies sur la base de gain de productivité (...) [en invoquant] la réforme du bac professionnel ».

D'ailleurs, on peut s'appuyer sur la réforme de la voie technologique, le bac technologique ne délivrant plus la capacité professionnelle... Serait-ce la chronique de la mort annoncée d'une voie de formation ?

Nous ne pouvons passer sous silence :

- Les déclarations de l'ARF à propos de l'acte III de la décentralisation, revendiquant haut et fort le transfert de la tutelle de la formation professionnelle initiale par voie scolaire aux régions,
- Les déclarations le 19 janvier 2012 d'André Legrand, ancien recteur, vice-président de l'ONEA, indiquant que les 4^e et 3^e de l'Enseignement Agricole sont une anomalie,
- De nombreuses déclarations affirmant ici et là que les formations par apprentissage sont l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle.

Ce contexte génère un climat anxiogène et interpelle les personnels quant à l'avenir de l'Enseignement Agricole Public au sein de la Fonction Publique d'ETAT.

Le silence assourdissant de notre Ministre de tutelle, son refus obstiné d'accorder une audience à la première organisation syndicale de son Ministère, peuvent être interprétés comme du dédain, relevant d'un réel mépris à l'égard des personnels dont il a la tutelle et la responsabilité.

Aujourd'hui 31 janvier 2012, le SNETAP-FSU a décidé de ne pas siéger au CTREA Languedoc Roussillon et demande à Monsieur le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de faire part à notre Ministre du sentiment d'insécurité régnant dans les lycées agricoles publics.

Le SNETAP-FSU réitère sa demande d'audience au regard de l'avenir très sombre de l'Enseignement Agricole Public au sein de la Fonction Publique d'ETAT.

D'autre part, nous requérons de Monsieur le Directeur Régional qu'il soit porté auprès du Ministre de l'Agriculture, notre exigence d'un collectif budgétaire pour l'Enseignement Agricole Public.



Le service public,
on l'aime, on le défend